

Image not found or type unknown



## Succession conjoint survivant

Par **dupc**, le **24/10/2016** à **11:43**

Bonjour,

je suis veuve depuis 2010 et non remariée avec un enfant née de cette union.

en 2010 , le père de mon mari défunt était déjà décédé, et aujourd'hui la mère de mon mari défunt (ma belle mère ) vient de décéder.

je sais que ma fille sera héritière par représentation je crois , mais moi même étant le conjoint survivant ai-je droit à quelque chose ? même si mon mari est décédé depuis 2009 et sachant que mon mari défunt n'est pas le seul enfant héritier , il y en a 1 autre.

merci de votre réponse